



Paris, le 12 octobre 2020

M. Bernard Pujol, DRH de l'AEFE

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
23, place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : Politique RH

Monsieur le DRH,

Des témoignages des personnels nous parviennent en nombre suite aux messages de leurs chefs d'établissement concernant les congés d'automne. Ceux-ci reprennent les éléments de votre communication du 25 septembre dernier, dans laquelle vous précisiez : *“Vous voudrez bien rappeler à l'ensemble des personnels que s'ils décident néanmoins de partir, ils ont l'obligation de signaler à leur chef d'établissement par écrit la ou les adresse(s) où ils peuvent être joints, à charge pour vous de transmettre ces informations au Service de Coopération et d'Action Culturelle (CF circulaire N°3604 du 01/07/1994). Les déplacements des agents dans ces conditions seront de leur entière responsabilité.”*

Nous rappelons tout d'abord que chaque personnel peut disposer de ses congés comme il l'entend et qu'il n'y a aucune obligation à fournir ses lieux de vacances (Fiche AEFE déontologie “respect de la vie privée” de 2018). De plus, concernant les personnels en poste en Europe, dans l'espace Schengen, chacun est libre de circuler comme il l'entend lors des congés scolaires sans avoir à en informer le poste diplomatique (acté lors de la visio Covid du 27 mai dernier).

A cela s'ajoutent des interprétations locales qui transforment les propos initiaux de la note de la DRH en injonctions accompagnées de menaces de retenue de salaire voire d'abandon de poste. Ceci est totalement inacceptable. Comme pour la rentrée de septembre, la FSU ne peut accepter que l'employeur choisisse le lieu de vacances de ses personnels et menace de les sanctionner alors qu'ils sont présents sur le territoire lors de la reprise, qu'elle soit en distanciel ou en présentiel.

Nous vous rappelons nos appels à une extrême vigilance concernant l'état des personnels suite à ces derniers mois notoirement éprouvants suivis d'une rentrée pleine d'incertitudes. Certains n'ont pas pu profiter totalement de leurs congés d'été, il en sera de même pour ceux d'automne. Il n'est pas envisageable de culpabiliser les personnels en faisant appel à leur sens des responsabilités à chaque période.

Ceci s'inscrit dans une période de fatigue et de stress, liée à une rentrée lourde et déstabilisante où des demandes parfois exagérées ou non concertées concernant les dispositifs pédagogiques liés à la situation sanitaire se multiplient.

Une attention particulière devrait être portée à nos collègues en poste notamment dans les établissements de rythme sud et à ceux plus âgés, qui ont éprouvé des difficultés d'adaptation

à l'enseignement à distance. C'est la responsabilité de l'Agence qui est engagée, sur le fond comme sur la forme, et les personnels attendent légitimement que leur employeur fasse preuve de bienveillance et d'empathie dans ce contexte difficile et éprouvant. Nous ne pouvons accepter que le même procédé d'intimidation soit mis en place par l'Agence avant chaque période de congé. Cela serait intolérable pour beaucoup, a fortiori pour les fêtes de fin d'année qui sont d'ordinaire des moments de regroupement familial.

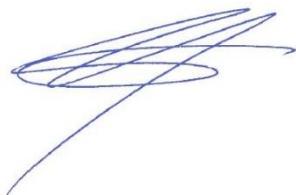
Plus généralement, la FSU estime qu'il est temps que l'Agence accorde la même attention à ses personnels qu'aux autres acteurs du réseau. Nous rappelons d'ailleurs, à cette occasion, que nous attendons toujours une réponse du Directeur à notre courrier sur la présence de cas avérés de Covid dans un établissement.

De nombreux collègues nous font part d'un deux poids-deux mesures entre les réponses apportées aux familles et celles qu'ils obtiennent de l'administration.

Nous ajoutons que la politique du cas par cas, souvent de mise à l'Agence, a ses limites et n'est pas forcément comprise par les personnels.

Par ce courrier, la FSU porte un message de colère et d'exaspération des personnels qui, sans réponses adaptées de la part de l'Agence, pourrait-engendrer des mouvements sociaux dans le réseau dans les prochaines semaines.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter, Monsieur le DRH, l'expression de nos sincères salutations.



Clémence CHAUDIN
SNUipp-FSU Hors de France



Annie DELPORTE
SNES-FSU Hors de France



Anthony DELTOUR
SNEP-FSU Hors de France